

Le tatouage traditionnel dans la région de Constantine : une pratique esthétique et thérapeutique ou un usage aux pouvoirs magiques ? (Pour une approche anthropologique)

Traditional tattooing in the Constantine region: an aesthetic and therapeutic practice or a use with magical powers? (For an anthropological approach)

Abdelkrim ZEBIRI 

Université Mohamed Boudiaf de M'sila
abdelkrim.zebiri@univ-msila.dz

Reçu: 20/04/2024,

Accepté: 06/10/2024,

Publié: 18/11/2025

Résumé :

Le tatouage, en plus de ses visées esthétique et thérapeutique, c'est aussi un signe, une représentation permanente d'un symbole de magie et de sorcellerie. A Constantine, les rites, relatifs à l'usage du tatouage à des fins magiques, s'invitaient chez une partie de la population urbaine et rurale. Ce sont les vieilles femmes qui en gardent toujours les traces. Pourquoi cet art du tatouage comme attribut de magie et de sorcellerie était-il autrefois l'apanage de certaines femmes ? Comment était-il pratiqué au sein de la population ? Quels étaient les matériaux et les outils employés, les techniques de la pratique du tatouage en usage, ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cet article par le biais de témoignages recueillis dans la ville du « vieux rocher » et sa région.

Mots clefs : Tatouage-sorcellerie-peau-aiguille-amulette.

Abstract:

The tattoo, in addition to its aesthetic and therapeutic aims, is also a sign, a permanent representation of a symbol of magic and witchcraft. In Constantine, rites relating to the use of tattooing for magical purposes took place among part of the urban and rural population. The old women always keep the traces. Why was this art of tattooing as an attribute of magic and witchcraft once the prerogative of certain women? How was it practiced among the population? What were the materials and tools used, the techniques of tattooing in use, these are the questions that we will try to answer in this article through testimonies collected in the town of the "old rock" and its region.

Keywords: Tattoo-witchcraft-skin-needle-amulet.

* Auteur correspondant : Abdelkrim ZEBIRI

Langues & Cultures / © 2025 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

L'art du tatouage ne date pas d'hier. Les plus anciens motifs tatoués au charbon ont été découverts sur le corps d'Ötzi, une momie vieille de 5300 ans. D'autres momies tatouées ont été déterrées en Egypte datant de 2000 ans avant l'ère chrétienne. En Chine, le tatouage est pratiqué depuis la dynastie Zhou qui prend le pouvoir vers 1046 av. J. -C.

Le tatouage traditionnel dans la région de Constantine : une pratique esthétique et thérapeutique ou un usage aux pouvoirs magiques ?(Pour une approche anthropologique)

« Au début de notre ère, certains textes décrivent même les Bretons comme un peuple tatoué, et d'autres du III^e siècle portent la trace de pêcheurs japonais recouverts de tatouages. Il faut attendre 1770 et les explorations du capitaine James Cook dans le Pacifique pour que les Européens « redécouvrent » le tatouage aux abords de Tahiti. Le tatouage au Japon existe dans certaines tribus depuis la Préhistoire : chez les Aïnous, par exemple, un des peuples pionniers du Japon. En marquant le visage des femmes au-dessus des lèvres avant leur mariage, les tatouages étaient censés préserver les femmes des raptés qui les menaient dans des maisons closes japonaises. Ils avaient aussi un rôle fortement symbolique. [...] Vers le XVIII^e siècle, le tatouage se forge une bonne réputation au Japon où les hommes aux métiers difficiles commencent à se faire tatouer des animaux considérés comme forts : des lions, des tigres, des dragons, des chevaux ou des coqs » (Places, 2016).

Donc, le tatouage existe depuis la nuit des temps. Bien qu'il eût un intérêt distinct d'une époque à l'autre et d'une culture à l'autre, les procédés, quant à eux, sont restés les mêmes jusqu'à nos jours. Il s'agit de dessiner sur la peau en introduisant des substances colorées sous l'épiderme au moyen d'aiguille ou autres outils. En Algérie, la tradition du tatouage est millénaire, quoiqu'aujourd'hui, peu de gens continuent de la pratiquer. Pourtant, il y a encore une cinquantaine d'années, celle-ci était largement d'usage pour diverses raisons. Dans cette étude nous allons tenter de répondre à la question de savoir quelles étaient les raisons de cet attrait irrésistibles de certaines constantinoises pour cette pratique, pourtant interdite par la religion et impopulaire dans le milieu de la société. Mais avant d'aborder les multiples et différentes raisons à l'acte de se faire tatouer, nous allons tenter de cerner d'abord, la notion de « tatouage », ce qui caractérise le support, les matériaux ainsi que les outils employés par les tatoueurs.

1. Définition et étymologie

Étymologiquement, le terme tatouage vient du tahitien « tatu », qui signifie « marquer », ou « dessiner » et dérive de l'expression « Ta-atouas » (« ta » signifie « dessin » et « atoua » veut dire « esprit, dieu ». Le docteur Ernest Bechroun emploie pour la première fois le mot « tatoo » en 1772, dans sa traduction du deuxième voyage de James Cook vers Tahiti. Le mot est francisé en « tatouage » vers la fin des années 1700 et fait officiellement son entrée dans le Dictionnaire de l'Académie Française en 1798 pour signifier « l'action de tatouer ». Le tatouage est donc, selon la genèse du mot, un dessin réalisé en insérant de l'encre dans la peau à l'aide d'une aiguille ou d'un objet pointu. Pour sa part Emile Magitot définit le terme en question comme suit :

« Le tatouage comprend une grande classe, celle des mutilations cutanées. C'est une pratique dont le but essentiel est d'imprimer à la peau, suivant divers procédés, des signes variés indélébiles ou supposés tels. Elle remonte à la plus haute antiquité et vraisemblablement au début même des sociétés humaines » (Magitot, 1881 : 3)

2. Support, matériaux et outils

2.1. La peau, le support spécifique au tatouage

La peau est le plus large organe du corps. Cet organe est constitué de plusieurs couches et assure diverses fonctions. Avant tout, il dresse une barrière de protection entre notre être

intérieur et le monde extérieur. Avec l'intestin, le foie, les reins et les poumons, la peau est l'un des cinq émonctoires qui permettent l'élimination des toxines par la sueur et le sébum. De plus, elle assure la fonction de thermorégulateur, permet la perception sensorielle et permet également d'absorber certaines substances.

Morphologiquement, la peau est composée de trois couches superposées : l'épiderme en surface, le derme en dessous puis l'hypoderme en profondeur. Comme il y a des millions de cellules dermiques qui meurent chaque jour, l'encre du tatouage doit être injectée en profondeur pour qu'elle ne s'efface pas au fil du temps. Lorsque la petite aiguille perce la peau et provoque de minuscules blessures, le corps, alerté, réagit par l'envoi en urgence des cellules immunitaires appelées les macrophages. Celles-ci essayent de réparer les dégâts en éliminant l'encre injectée, mais la tâche n'est pas toujours facile ni entièrement accomplie, car une bonne partie de cette encre injectée n'est pas éliminée. Les particules d'encre qui résistent restent piégées par les cellules du derme appelées les fibroblastes. Par conséquent, ces pigments, restés en suspension dans le derme, sont visibles à travers la peau et nous donne à voir des œuvres d'art inestimables.

« Un tableau vaut par ce qu'il représente plus que par ce sur quoi il est peint. Le tatouage, tableau vivant, tire une partie de son originalité de son support : la peau humaine. C'est une peinture en mouvement qui se désigne tout à la fois comme œuvre d'art, défi agressif, demande sexuelle. La peau tatouée est un compromis ambigu entre l'exhibitionnisme de la nudité et la pudibonderie d'un vêtement qui n'ose se désigner ainsi » (Diligent, 2001 : 199)

Cependant, la netteté de la visibilité dépend de la couleur de la peau. En effet, sur une peau terne, le tatouage se distingue moins, par rapport à une peau blanche. Par ailleurs, la couleur de la peau diffère d'une population à l'autre et d'une région à l'autre. Les habitants de Constantine forment une population hétérogène issue de divers peuples Berbères anciens, sédentaires ou nomades, auxquels d'autres peuples se sont mêlés au cours de l'histoire, des migrants venus du Moyen-Orient arabe, d'Europe du Sud et d'Afrique subsaharienne. Constantine est une région historique et culturelle, située au Nord-Est de l'Algérie ; en grande partie dominée par les montagnes. Dans cette ville millénaire, des peaux claires aux peaux brunes, de nombreuses teintes de peau existent. Et même si la structure de la peau reste la même quel que soit sa couleur, la quantité de mélanine diffère. La peau ne réagit pas de la même manière vis-à-vis des agressions des éléments extérieurs ce qui la classe alors dans un phototype particulier. Pour bien protéger et prendre soin de leur peau, les Constantinoises utilisent des produits qu'elles fabriquent elles-mêmes à la maison à base d'huile d'olive ou d'autres produits, ou bien, elles recourent aux femmes âgées pour se procurer ces produits tant convoités. Dans un article de 2010, David Le Breton écrit à propos de ce support spécifique du tatouage:

« La peau est un seuil, à la fois instance d'ouverture ou de fermeture au monde selon la volonté de l'individu. Frontière symbolique entre le dehors et le dedans, l'extérieur et l'intérieur, l'autre et soi, elle est une sorte d'entre-deux, elle fixe une limite mouvante de la relation de l'individu au monde. [...] Elle est aussi une frontière physique et morale entre soi et le monde qui révèle toujours ce qui se joue également de l'adhérence ou des écarts entre le moi psychique et le moi corporel. Écran où l'on projette une identité rêvée, en recourant aux innombrables modes de mise en scène de l'apparence, elle enracine le sentiment de soi dans une chair qui individualise » (Le Breton, 2010 : 86-87).

2.2. Les matériaux

Le tatouage traditionnel dans la région de Constantine : une pratique esthétique et thérapeutique ou un usage aux pouvoirs magiques ?(Pour une approche anthropologique)

Les matériaux utilisés pour créer le tatouage constantinois viennent d'éléments naturels tels que le bois, les huiles, les minéraux, la graisse animale, etc.

2.2.1. Le kohl

Le kohl, cette énigmatique poudre noire sublimant les regards des femmes, était à l'origine utilisé pour ses vertus médicinales. Il permettait de se protéger des infections oculaires, de soigner les irritations et les rougeurs de l'œil, mais surtout de se protéger du vent de sable. Au fil du temps, cette poudre magique s'était répandue chez tous les peuples et est vite devenue un accessoire de beauté. A Constantine, le kohl était produit non seulement pour s'orner les yeux mais aussi pour se tatouer. Plusieurs variantes de recettes avaient existé donc, mais nous retenons que traditionnellement, il était constitué de noyaux d'olive noir, de clous de girofle, de pierre d'antimoine ou encore de noyaux de dattes et d'alun calciné... La fabrication du kohl utilisé pour se maquiller ou se tatouer, est un type de savoir-faire traditionnel qui se répand parmi les familles constantinoises. La fabrication d'une petite quantité de kohl se faisait sur une période de plusieurs jours. La préparation commence par l'achat de la pierre d'antimoine noire par une femme qui sait choisir la bonne qualité de la pierre et aussi s'acquérir la quantité nécessaire, qui, en rentrant lave le produit et le laisse sécher, après quoi elle le broie dans un mortier en cuivre et y ajoute d'autres ingrédients, comme quelques noyaux de dattes et d'autres d'olive noir ainsi que quelques clous de girofle. Le mélange est bien écrasé, moulu et mis dans un bout de tissu en coton fin qu'il faut nouer et laisser tremper dans de l'huile d'olive toute une nuit. Au matin, le tout est grillé à la poêle sur un feu doux jusqu'à l'obtention d'une cendre qu'il faut piler à chaud et broyer dans un mortier de cuivre jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Le tout est tamisé pour obtenir une poudre fine. A Constantine, le kohl fut, jusqu'à l'arrivée du rouge à lèvres, le seul maquillage dont disposait les femmes pour s'orner et se mettre en beauté.

2.2.2. Noir de suie

Pour fabriquer son propre encre de tatouage maison, les femmes constantinoises commencent par tremper un bout de tissu en coton (ne font jamais brûler les tissus synthétiques) dans de l'huile d'olive. Elles utilisent suffisamment d'huile pour saturer complètement le bout de tissu qu'elles posent dans une casserole avant d'allumer un coin du matériau inflammable et laisser l'huile prendre feu. Elles font brûler l'huile et le tissu en coton pour obtenir l'ingrédient de base de l'encre qui est la suie en poudre. Une substance d'aspect noirâtre, salissante et d'odeur âcre résultant de la combustion, va se déposer au fond de l'ustensile qu'elles vont gratter à l'aide d'une cuillère pour en récolter une fine poudre. Ce processus ne va pas produire beaucoup de poudre, les femmes font brûler l'huile plusieurs fois pour en avoir assez à gratter sur le métal chauffant. Ensuite, elles mettent la poudre collectée, une fois les pigments refroidis, dans un petit récipient et se mettent à préparer l'encre en lui ajoutant un peu d'eau tout en remuant le mélange. Si ce dernier est trop fin, elles ajoutent plus de pigment de carbone, si le mélange est trop épais, elles le diluent avec un peu plus d'eau. Selon les femmes que nous avons interrogées, il est préférable de préparer une encre maison fraîche pour chaque utilisation, bien que l'encre puisse être stockée dans un récipient scellé à l'abri du soleil et mélangée à nouveau.

2.2.3. Noir de fumée

Le noir de fumée est un résidu carboné obtenu par la combustion incomplète de diverses matières organiques riches en carbone. Il peut être utilisé comme pigment pour des peintures ou de l'encre. Un ouvrage de chimie de 1906 nous en donne la définition suivante :

« On appelle « noir de fumée » les particules de charbon que les flammes tiennent en suspension et auxquelles elles doivent leur pouvoir éclairant. Ce charbon se dépose en poudre très fine, sur les verres de lampe, les fumivores, etc., qu'il noircit ; il forme la suie des cheminées. On l'obtient toutes les fois que les substances combustibles riches en carbone, telles que les huiles, les résines, les essences brûlent incomplètement. Écrasons avec une soucoupe ou un papier fort la flamme d'une bougie, il se forme un dépôt abondant de noir de fumée » (Bussard et Dubois, 1906 : 38).

Ce pigment peut porter d'autres noms :

-- Le noir de lampe : « on le prépare en brûlant des huiles, dans des quinquets à becs simples, que l'on place en dessous d'une plaque de métal... » ;

-- Le noir de bougie : « ...quand on remplace les huiles par des bougies stéariques. » ;

-- Le noir de Russie : « ...noir qui provient de la combustion, sous des tentes, des copeaux de bois résineux... ». (Girardin, 1873 : 360-364).

D'une manière générale à Constantine, le « noir de fumée », dont la trace s'efface très vite, n'était utilisé qu'à défaut de khol, nous dit-on. Lorsque le produit est recueilli au fond d'une marmite ou dans une lampe, la tatoueuse (car c'est presque toujours l'œuvre d'une femme, rarement celle d'un homme), l'applique sur l'endroit à tatouer, ensuite se met à percer la peau à coups d'aiguille.

2.3. Les outils : l'aiguille et les objets tranchants

Les femmes constantinoises se tatouaient au moyen d'aiguilles de couture. Il s'agit d'aiguilles pointues, emmanchées dans un morceau de bois ou une petite tige de métal. Il y a aussi un autre outil souvent utilisé dans les campagnes constantinoises : le couteau. En effet, dans certaines régions, réaliser des tatouages n'implique pas l'utilisation d'aiguilles de couture, mais plutôt des couteaux bien aiguisés et passés au feu. Dans certains endroits, les morceaux de verre sont aussi employés.

2.2. Les techniques de la pratique du tatouage

La pratique, d'une manière générale, est le fait d'exercer une activité concrète en suivant ses règles et ses principes. Gilles Ferrion la définit comme étant « une activité mettant en œuvre les principes d'un art ou d'une science, d'une doctrine ou d'un corps d'obligation » (Ferréol, 2002 : 157). La pratique du tatouage à Constantine a des règles et des principes très anciens qui se transmettent d'une génération à l'autre. Une séance de tatouage est souvent accompagnée de rituels. Les motifs sont inspirés de symboles primitifs ou représentent plus simplement des formes abstraites. Le tatouage traditionnel était réalisé à la main. Aucun outil dit « mécanique » n'était utilisé. Cette technique de tatouage traditionnelle nécessitait des connaissances spéciales. Elle est également réputée très douloureuse.

2.2.1. Le piquetage à l'aiguille

A Constantine, le tatouage traditionnel est entièrement réalisé à la main avec de fines aiguilles et de l'encre. Pour réaliser son dessin, le tatoueur ou la tatoueuse pique la peau tendue avec une aiguille. Le procédé du piquetage à l'aiguille consiste à tremper l'aiguille dans l'encre et

appliquer sur la peau par « pointillés » en la tenant dans une position verticale. La peau n'est donc pas « déchirée » comme pour le tatouage au couteau, mais transpercée point par point. Quand le sang perle, la peau est vite frottée avec du kohl ou du noir de fumée. Certains tatoueurs, pour renforcer la couleur, appliquent sur les parties tatouées du jus de blé vert écrasé. Cette technique traditionnelle n'est désormais que peu utilisée par les tatoueurs, car elle nécessite des techniques et des connaissances spéciales. Elle est également réputée très douloureuse. Pour certaines femmes, des tatouages entrepris par cette méthode sont restés inachevés du fait de la douleur qu'ils avaient impliquée.

3. Tatouage et sorcellerie

1. Le tatouage, un rite de magie et de sorcellerie

Le tatouage en Algérie est un héritage d'une vieille culture porteuse de croyances. La représentation permanente des motifs dessinés sur la peau sert de médiateur entre deux univers, celui du monde naturel et celui du monde surnaturel, autrement dit un intermédiaire entre le monde des hommes et celui des esprits, dans le but de procurer une protection magique liée à la santé physique ou psychique. A ce propos, Malek Chebel souligne dans son *Dictionnaire des symboles* que :

« Le tatouage en arabe *Ouachem*, est un procédé magique, prophylaxie incontournable, pratique rituelle, il symbolise tout cela à la fois. Egalement, il symbolise en fond la défense magique que le corps humain ne peut puiser en lui et doit donc rechercher ailleurs » (1995 : 413-14).

A Constantine, la croyance en la dimension magique, de ces motifs tatoués sur le corps des femmes, est partagée par une bonne partie de la population. Pour certains, une séance de tatouage est synonyme d'un véritable rite de magie. A Souika, centre de la vieille ville, quelques femmes très âgées continuent à porter ces motifs singuliers, image de la protection mais également source de mystère. C'est là que nous avons abordé Aldjia, une octogénaire, qui n'a pas hésité à nous faire son témoignage. Selon cette femme, issue des générations précédant l'indépendance du pays, les motifs du tatouage qu'elle porte sur le front, le menton, les joues, les mains et les avant-bras lui ont été appliqués à l'âge de la puberté, juste quelques mois avant son mariage. Elle se rappelle qu'accompagnée de sa grand-mère et sa tante, elles étaient parties chez une tatoueuse dans le quartier dit El-Bet'ha, où dans une maison, elles étaient reçues par la tatoueuse qui les attendaient. Aldjia n'avait rien oublié du lieu où a eu l'événement. Il s'agit, nous dit-elle, d'une habitation collective abritant plusieurs locataires. Elle s'ouvrait sur une *sqîfa* qui, par une porte, donnait accès à une grande cour intérieure. La cour était le centre de la maison ; elle était entourée par une colonnade à arcs. « Dès que la tatoueuse nous ouvre la porte, nous raconte la vieille, elle s'empresse de nous conduire, empruntant des escaliers couverts d'ardoise rouge avant d'aboutir à un corridor étroit qui donnait accès, de plain-pied à plusieurs chambres. Celle tenue prête pour nous accueillir se situait au fond du corridor. Dès que nous avons franchi le seuil, nous étions confrontées à un parfum que nous humions. Les volets étaient tirés. Le lieu n'était éclairé qu'à la seule lumière de bougies. Il s'agit d'une pièce carrée ou à peu près. Un feu de charbon de bois était allumé dans un *canoun* (braséro traditionnel fait d'argile) placé au bon milieu de la pièce, autour duquel des peaux de mouton étaient placées la laine côté du sol, afin de ne pas être abîmée ou maculée ». Aldjia se remémore

que pour un bon moment les femmes ne faisaient que converser autour des préparatifs accomplis par la tatoueuse afin de tenir le lieu prêt pour l'événement. Selon Aldjia, sa grand-mère et sa tante étaient rassurées que la pièce était bien protégée contre toute mauvaise influence venant de l'extérieure. La tatoueuse leur apprit qu'elle avait jeté des poignées de sel aux quatre coins de la pièce, sur le seuil et même aux conduits obscurs où les mauvais génies pourraient se réfugier. L'atmosphère était imprégnée d'odeurs fortes et acres. Les braises du *kanoun* étaient vives et incandescentes, et dès que la fumigation baisse, la tatoueuse y mettait une pincée de poudre qui dégase immédiatement une fumée odorante qui s'en éleva dans l'atmosphère en grésillant : *cheb*, *harmel* et *fasukh* (alun, harmel et fêrûle). A certain moment de la discussion des trois femmes, à laquelle la jeune fille ne participa pas, sa grand-mère l'appela et lui demanda de passer par-dessus le *kanoun* fumant en écartant les jambes. Après quoi, la tatoueuse se mettait à réciter des formules et prières dont elle seule connaissait les significations. La première séance commença. Aldjia, ce jour-là, se faisait tatouer à l'aiguille et au kohl. Elle s'était sentie très mal, pendant que la tatoueuse lui passait l'aiguille sous la peau. Selon Aldjia, les motifs sur son corps ont été dessinés par la tatoueuse elle-même et selon un rite dont elle seule connaissait les secrets. Ils contenaient une prière précise, un sortilège. Les dessins prenaient sur le corps de la fillette diverses formes géométriques : un point ou une suite de points, une ligne droite ou des lignes parallèles, torsadées, asymétriques, croisées. Des formes en V, des carrés, des cercles, des triangles et des rectangles se retrouvaient réunis dans des compositions nuancées, riches et subtiles. Après deux ou trois séances, les tatouages étaient finis. Aldjia se réjouissait de porter sur sa peau les signes qui lui donnaient la protection contre le mauvais œil, contre la stérilité, la mortalité infantile, la pauvreté, aussi contre la future belle-mère et les belles-sœurs, tout en se procurant la vertu de la beauté. Depuis ce jour-là, Aldjia garde toujours les motifs tatoués sur son corps mais aussi la difficulté à oublier l'événement stressant qui s'est cristallisé dans son esprit pour ressurgir dès qu'il y a une odeur de fumigation de résine ou d'herbes, et le lien se fait, qu'il soit volontaire ou non. Comme l'avait si bien décrit l'écrivain Marcel Proust dans son ouvrage *À la recherche du temps perdu*, l'odeur d'une simple madeleine peut nous ramener des années en arrière de façon totalement inattendue. Les plus grandes émotions naissent souvent d'un détail, d'un geste, d'une sensation... qu'on croyait avoir oubliés.

D'autres témoignages nous ont fourni aussi de nombreuses évocations de l'usage des parfums fumant lors de séance de tatouage. Des séances, à la lumière de bougies, qui commençaient et se terminaient par des incantations. A ceci s'ajoutent des exigences spatio-temporelles, car le rituel n'est efficace que si l'on respecte un ordre spatial et temporel précis. Les tatouages à des fins maléfiques sont inefficaces si on les pratique le vendredi, pendant les fêtes religieuses ou durant le mois de Ramadan. Les nuits de pleine lune passent, en revanche, pour rendre la composition magique plus puissante. Les étoiles ont aussi une influence avantageuse sur l'effet de la substance magique contenue dans les signes tatoués. A propos des conditions spatio-temporelles favorables pour les rituels de la sorcellerie, Marcel Mauss écrit dans son ouvrage *Sociologie et anthropologie* :

« Le moment où le rite doit s'accomplir est soigneusement déterminé. Certaines cérémonies doivent se faire la nuit ou à des heures choisies de la nuit ; à minuit, par exemple ; d'autres, à certaines heures du jour, au coucher du soleil ou à son lever ; les deux crépuscules sont spécialement magiques. Les jours de la semaine ne sont pas indifférents : tel le vendredi, le jour du sabbat, sans préjudice des autres jours : dès qu'il y a eu

une semaine, le rite a été affecté à un jour fixe. De même, le rite est daté dans le mois, mais il l'est surtout et peut-être, de préférence, par le cours et le décours de la lune » (Mauss, 1983 : 38).

2. Le tatouage maléfique

C'est au cœur de La Casbah (le quartier haut de la médina de Constantine), que nous faisons la rencontre de Ammar, boucher au quartier dit El-Jazzarine, qui accepte de nous emmener chez sa grand-mère R'biha, une ancienne guérisseuse-tatoueuse âgée de 93 ans et résidant à la nouvelle ville Ali Mendjeli de Constantine.

Qui ne connaissait pas *Lem'rabta R'biha* avant la décennie noire? Oui, cette femme était la fameuse *m'rabta* que tout le monde connaissait. C'était la sorcière qui s'était consacrée à l'art délicat de faire dévier le cours du destin des gens dans la région de Constantine.

Dans son appartement sis au rez-de-chaussée d'un immeuble, un tapis élimé couvrait le plancher à motif d'arabesques aux fleurs et rinceaux végétaux. Un jeune homme d'une trentaine d'années, son neveu nous disait-on, s'effaça pour nous laisser entrer et nous introduisit dans une petite pièce aux tapisseries usées. Une fenêtre barreaudée, aux vitrages colorés qui tamisaient la lumière, les murs peints en jaune moutarde qui se déclinait avec audace dans l'intérieur de la chambre... et elle. Les cheveux gris de sous un foulard blanc, regard profond, face ridée, R'biha nous reçoit et accepte, non sans regret et amertume, de nous témoigner de son passé scabreux et mouvementé. La vieille, du temps de la colonisation, habitait le quartier Ech Chott. C'était là où elle recevait les femmes désireuses de se faire tatouées ou tatouer leurs enfants. Selon ses dires, elle était en quelque sorte « *maatayet'ha* », autrement dit « prédestinée » à devenir guérisseuse. Elle avait choisi d'embrasser son destin en se lançant dans cette pratique qui uni entre sorcellerie et « guérissage » par divers moyens y compris le tatouage. Elle entame son récit par nous révéler qu'elle n'avait plus exercé ce métier de sorcière depuis son pèlerinage aux lieux saints de l'Islam en 1999 à l'âge de 71 ans. « Mais pendant plusieurs décennies, j'étais jeteuse de sorts, désenvoûteuse, liseuse d'avenir, en invoquant les forces du mal. J'ai exercé la sorcellerie et j'avais reçu une importante clientèle issue de tous les milieux et tous les âges : femmes, hommes, fonctionnaires, commerçants, politiciens ambitieux, amoureux repoussés, jaloux haineux, conjoints transis, victimes de méchanceté ou de trahison en quête de vengeance. ». La vieille s'arrêta pour un moment pour reprendre souffle avant d'enchaîner : « beaucoup de femmes, désireuses de se faire tatouer faisaient appel à mes compétences, pour le bien et pour le mal ». Elle nous expliqua que les tatouages qu'elle pratiquait sur les différentes parties du corps des femmes se transformaient en un outil magique pour contrer les pouvoirs mystérieux et cachés, tout en protégeant des maux métaphysiques, des mauvais esprits, du mal émanant de l'homme et de la nature, des envieux, des jaloux, du mauvais œil. Mais le tatouage, selon la vieille R'biha peut aussi nuire à autrui par vengeance ou jalousie. Elle nous révèle que : « Pour empêcher une fille de se marier, je prépare d'abord les nœuds par nombre impaire que je vaporise à l'eau qui a servi à laver un mort en utilisant des invocations sataniques, pour être dans la mécréance et ainsi avoir le soutien de Satan et les mauvais djinns. Pour ce qui est de l'eau, c'était ma voisine et amie Kelthoum qui m'en procurait. Elle travaillait à l'hôpital comme agent de chambre mortuaire. Elle était chargée de faire la toilette funèbre des corps des défunts. Après les avoir lavés enroulé dans leurs « kafan » (linceul), elle collecta l'eau qui avait servi au nettoyage mortuaire dans un flacon qu'elle me ramena moyennant une somme d'argent ou

certaines autres considérations. La vieille sorcière repentie nous explique que ces nœuds qu'elle préparait ne représentaient pas seulement des blocages pour le mariage, mais aussi pour l'enfantement, pour les études, le travail, le voyage etc.

La vieille R'biha, après avoir pratiqué son art délicat de faire dévier le cours du destin durant des décennies, après avoir malheureusement, blessé, torturé, plongé dans le malheur et le désastre de nombreuses personnes, détruit des foyers, séparé des conjoints, comme sait bien le faire le diable, elle s'était repenti il y a une vingtaine d'années. Elle nous avoue son regret non sans amertume dans la voix : « J'ai fini par m'éloigner du mal en rencontrant Allah le seul vrai Dieu et depuis, je ne cesse d'implorer son indulgence et son pardon. Ô Toi qui donne la vie et qui l'ôte, pardonne-moi, par le privilège de Ton prophète et celui des prophètes qui étaient avant lui, car Tu es le Clément et le Miséricordieux ».

Le tatouage et la sorcellerie sont bien souvent liés dans l'imaginaire culturel de toutes les nations. Leur lieu de propagation est surtout la campagne et les régions rurales. « À partir du Moyen Âge, [...] le Sorcier est un villageois. », écrit Jean Palou dans son ouvrage *La Sorcellerie* (2000 : 6). En effet, à Constantine, la croyance en la sorcellerie était largement répandue, en particulier dans les régions rurales, où l'on prête des pouvoirs magiques à des personnes, en particulier à des vieilles femmes. A quelque encablure de la ville des ponts, en allant vers Sétif, le village de Teleghma, abritait des femmes et des hommes aussi, nous dit-on, qui s'adonnaient à ces pratiques malveillantes, visant à nuire à autrui par vengeance ou jalousie, à obtenir des bénéfices personnels, ou à se protéger contre les mauvais sorts. A Athmania, à Aïn Abid, à El-khroub, à Hamma Bouziane etc. le phénomène de la sorcellerie était en vogue. Du point de vue des services judiciaires, la punition n'était applicable qu'aux actes délictueux commis à l'aide de la sorcellerie et dont les victimes déposaient une plainte au niveau des commissariats de police, le simple fait d'être un sorcier ou une sorcière n'était pas répréhensible. Le phénomène de la sorcellerie avait pris, donc, de l'ampleur durant une longue période par le passé et les moyens d'ensorceler étaient nombreux et variés. Si les sorcières étaient censées nuire par des techniques ou des actions magiques, à base de plantes, ossements, œufs, insectes morts, photos, déchets, tessons de poterie, vêtements usagés, des bouts de papiers sur lesquels des manuscrits du Coran étaient écrits avec du sang et de la matière organique, elles utilisaient également le moyen du tatouage : elles pouvaient ainsi, par un motif, séparer des conjoints ou détruire un foyer, par un autre ruiner et appauvrir un riche et fortuné, du jour au lendemain, dont les affaires étaient auparavant florissantes et prospères, provoquer la mort subite de jeunes forts et en bonne santé. Le phénomène du tatouage maléfique avait sa place dans la société algérienne. Dans les régions rurales de Constantine, certains méfaits étaient presque toujours attribués aux sorcières du village qui usaient de divers moyens entre autre le tatouage pour nuire aux agriculteurs, par exemple en leur détruisant les moissons par le passage de la grêle, en anéantissant les récoltes de fruits et légumes, en séchant les puits ou par la provocation d'incendie, en portant atteinte aux bétails, et autres méfaits qui laisseront les paysans et les fermiers dans la déception et le désarroi.

En revanche, le tatouage était un moyen de défense face aux attaques des sorciers. Le recours au motif dit « *h'djab* » tatoué sur le front dévoile la multiplicité de techniques de magie défensive au moyen desquelles l'individu se protège des agressions des magiciens et des sorciers. A ce propos, Edmond Doutté écrit dans son ouvrage *Magie et religion dans l'Afrique du nord* :

Le tatouage traditionnel dans la région de Constantine : une pratique esthétique et thérapeutique ou un usage aux pouvoirs magiques ? (Pour une approche anthropologique)

« On peut dessiner le h'arz sur la peau même et c'est ici le lieu de remarquer que le tatouage avait probablement à l'origine une signification magique. Il en était ainsi dans l'Arabie antéislamique [...] ; bien qu'il soit aujourd'hui avant tout un ornement, il y a encore cependant de nombreux cas dans lesquels on le considère comme ayant une vertu magico-médicale. Le tatouage est, ou du moins était originellement une amulette permanente » (1901 : 149-50).

3. Tatouage et virginité

A l'instar de toutes les villes d'Algérie, à Constantine, c'est une loi ancestrale, inflexible, interdisant à la femme toute relation sexuelle en dehors des liens sacrés du mariage. Cette loi est liée au tabou de la virginité, preuve de chasteté irréfutable, qui a suscité de tout temps chez les mères constantinoises une crainte permanente liée à la perte de l'hymen de leurs filles. Si la jeune fille n'est plus vierge, elle est publiquement déclarée *zania*¹ et se trouve d'office exclue de la société. Selon Radia Toualbi, la crainte de la mère prend sa source dans « *l'affliction et le déshonneur collectif* » (Toualbi, 1984 : 62) que peut provoquer la découverte de la non-virginité de la jeune fille lors de sa nuit de noces. A Constantine et ses régions, certaines familles font encore appel à des femmes qui s'y connaissent dans cette pratique salubre de fermeture qui protège l'honneur de la famille de la souillure. La virginité, preuve de « pureté », d'« innocence » incontestable, reste toujours importante dans la vieille Cirta. Les raisons qui justifient sa sacralisation sont religieuses et sociales. Elle symbolise dans la culture constantinoise l'honneur de toute la famille. Comment remédier au risque de la perte de la virginité à Constantine ? C'est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans ce qui suit.

3.1. Tasfah et R'bat

Le *r'bat* ou *tasfah* (action de nouer ou de blinder) est une pratique sociale qui était répandue à Constantine. Lorsqu'une jeune fille le subissait est dite *marbouta* (nouée) ou *m'safha* (blindée). C'est un rituel de protection de la virginité qui est souvent pratiqué tôt chez les jeunes filles (avant la puberté).

Le *r'bat* est une pratique très ritualisée. La tatoueuse commence d'abord par éloigner les mauvais esprits, protéger et purifier les lieux. La démarche consiste à encenser l'endroit où va se dérouler le rituel. Elle allume un charbon dans un encensoir, puis parsème les braises de délicats morceaux de *loubane* (l'oliban ou le louban) et de benjoin. Encenser la pièce où va se dérouler le *r'bat* était considéré comme lié au culte. En effet, l'emploi des fumigations dans les rituels magiques a conduit à considérer cette pratique comme un des piliers de la pratique magique. A ce propos, Alfred Gell écrit dans son article « Parfum, symbolisme et enchantement » :

« Il existe un rapport profond entre l'olfactif et le surnaturel ; l'expression (« odeur de sainteté ») n'en rend compte qu'imparfaitement. Les mots mêmes d'« esprit » et d'« essence » paraissent dire ceci : une idéalité ou une vérité devraient, pour être saisies concrètement, prendre la forme de quelque chose comme une « vapeur » émanant du monde ou comme un (« distillat ») de réalité. Un langage d'inspiration platonicienne,

¹ Nom donné à celle qui commet le *zina*. Le *zina* est le fait d'avoir des relations sexuelles interdites. L'état de *zina* désigne une relation sexuelle extraconjugale entre un homme et une femme, que celle-ci se déroule avant le mariage ou pendant le mariage avec un autre conjoint. Elle est considérée comme un des plus grands péchés de l'islam. A propos du *zina*, nous lisons dans le Coran : "Ne vous approchez pas de la fornication. C'est une abomination et une voie pleine d'embûches". (Verset 32 / Sourate 17).

idéaliste, voire spiritualiste, semble habiter tout discours traitant du sens de l'odorat et du type d'expérience à laquelle il nous donne accès » (Gell, 2006 : 26).

La fumigation est intimement liée à l'évocation des esprits chez les anciens peuples. Pour sa part, Marcel D  tienne   crit dans son ouvrage *Les jardins d'Adonis* : « *Jet  s dans la flamme sacrificielle sous la forme de pains ou de grains finement concass  s, l'encens et la myrrhe   tablissent une communication entre deux mondes n  cessairement s  par  s l'un de l'autre : monde des hommes, monde des dieux.* » (D  tienne, 2007 : 59-60). Bien entendu, dans le contexte arabo-musulman, il ne s'agit pas de « dieux » que l'on attire, mais des esprits qui serviront    mettre    l'abri, par un mal  fice, la virginit   de la jeune fille avant ses noces.

« Par l'effet d'un mal  fice, la femme devient inapte aux rapports sexuels en sorte que toute tentative d'un homme aupr  s d'elle est vou  e    un   chec. Pour   carter ce danger, la fianc  e s'applique une ferrure [*tasfilh*] pr  ventive, destin  e    en rendre inop  rante toute autre (car « ferrure sur ferrure ne vaut ») et qu'elle demeure ma  trese d'abolir    son heure » (Mar  ais et Guiga, 1925 : 395).

Cette pratique de *tasfah* ou *r'bat* est l'  quivalent occidental de *l'aiguillette nou  e*², qui fait r  f  rence    un mal  fice qui emp  cherait la consommation d'un mariage. Il s'agit de nouer un cordon en pronon  ant des formules pour frapper l'homme d'impuissance.

Au cours de ce rituel, un encensoir    charbon est li   au culte pour faire br  ler des r  sines odorantes, de petites incisions (trois ou cinq lignes de trois    quatre centim  tres) sont pratiqu  es sur la cuisse (   cinq doigts du genou) de la fillette,    l'aide d'un bout de verre ou d'une lame de rasoir. Pendant ce rituel, il est d'abord demand      l'enfant d'ouvrir et de fermer un cadenas sept fois de suite    l'aide d'une cl   qui sera plus tard jalousement conserv  e par la maman jusqu'au rite d'ouverture. Cette pratique est effectu  e sous les jambes l  g  rement   cart  es de l'enfant qui ne doit en aucun cas voir la cl  . Il est ensuite demand      l'enfant de r  p  ter la formule : « Ya dem rokbti, sedli nokbti » [   Sang de mon genou, bouche mon petit trou], suivie de : « Ana hit ou wald ennas khit » [Moi (je suis) un mur, et le fils d'autrui (est) un fil]. Dans les plaies, provoqu  es par l'objet tranchant, est introduit du khol en poudre pour laisser visible les traces des tatouages jusqu'au rituel d'ouverture.

3.2. Le rite d'ouverture : d  samorcer le pouvoir magique

Lors du rituel d'« ouverture », l'action du *r'bat* est invers  e. En effet, quelques jours avant le mariage de la jeune fille, la femme qui avait proc  d   au tatouage de la « fermeture » est invit  e    effectuer le rituel de l'« ouverture ». Elle commence par livrer le cadenas    la jeune fille qui re  oit en m  me temps la cl   de la part de sa m  re et proc  de    ouvrir et fermer le cadenas sept fois de suite tout en r  citant la formule invers  e : « Ana khit, ould ennas hit » que nous traduisons par : « Moi (je suis) un fil, le fils d'autrui (est) un mur ». Cette pratique est effectu  e sous les jambes l  g  rement   cart  es de l'enfant qui ne doit en aucun cas voir la cl   du cadenas au moment de l'op  ration ouverture/fermeture. Des incisions sont pratiqu  es sur le tatouage dans le sens inverse, c'  st-  -dire, de bas en haut pour faire couler un peu de sang. Cette

² « *Nouer l'Aiguillette*, pour dire, emp  cher par un pr  tendu mal  fice la consommation du mariage » (Dictionnaire de l'Acad  mie fran  aise, 1  re Editions, Tome 1, 1694, p. 21. Article en ligne sur le site : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A1A0102-02>). L'  dition actuelle du dictionnaire propose la d  finition suivante : « *Nouer l'aiguillette*, faire un sortil  ge auquel on attribuait le pouvoir de rendre un homme impuissant » (9  me Editions, Article en ligne sur le site : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A0990>. Consult   le 03/12/2021    13:54.

scarification se fait sur le même tatouage du *r'bat* s'il s'agit de la même tatoueuse qui a pratiqué le rite de fermeture. S'il s'agit d'une autre personne, de nouveaux tatouages se font sur l'autre cuisse. Toute cette démarche ritualisée annule le sortilège et signifie que la défloration est désormais chose possible.

Conclusion

Depuis l'Antiquité, les gens croyaient au pouvoir magique des dessins sur le corps. Ils les peignaient ou les tatouaient sur leur peau et allaient à la chasse ou à la guerre en toute confiance que le courage, la force et la chance ne les manquaient pas. A notre époque, en dépit de l'essor urbain, la scolarisation de masse et la religion, les gens continuent à croire que ces figures tracées sur la peau sont des signes magiques qui peuvent en quelque sorte affecter le sort d'une personne. Quoi qu'il en soit, dans la région de Constantine, l'esthétique et la guérison n'étaient pas l'unique motif du tatouage. Son usage visait aussi à se protéger contre le mal ou provoquer le mal, à favoriser la fécondité, à éloigner le mauvais œil. Le tatouage n'est pas toujours appliqué pour être vu. En effet, certains sont exhibés, d'autres n'apparaissent qu'au regard intimes, mais il y a aussi celui qui n'est jamais montré à personne : le tatouage du *r'bat* ou *tesfah*. Ce type de tatouage appliqué généralement sur la cuisse, au moyen de procédés ritualisés et de paroles magiques, consiste en la « fermeture » symbolique de l'hymen de la jeune fille avant la puberté et son « ouverture » la veille du mariage. La pratique de ce tatouage est liée à l'honneur de la famille, la virginité est une question qui a toujours hanté l'esprit des jeunes filles constantinoises à l'instar de toutes les filles du pays. Toutes sortes de pratiques sont envisagées par la société pour la préserver. Outre tous ces aspects, le tatouage a été pratiqué aussi, dans la ville des ponts, pour des raisons politiques : les figures tatouées étaient parfois porteuses de symboles anticolonialistes. Les femmes se tatouaient, également, pour se faire enlaidir devant les soldats français lors des ratissages. En dernier lieu, nous jugeons utile de signaler que cette pratique fait apparaître le caractère fondamentalement individuel de la production d'un tatouage. Puisque, parfois ni la figure tatouée, ni la taille ni l'emplacement et l'endroit sur le corps ne sont discutés entre la tatouée et la tatoueuse. C'est cette dernière qui, dessine à sa manière les formes qu'elle produit sur les parties du corps des jeunes filles. Cela semble dire qu'en réalité, ce n'est pas tant le tatouage que le fait d'être tatoué qui est significatif.

Disons enfin, que tout cet art du tatouage, d'une manière générale, est à considérer, avant tout, comme un héritage ancestral de la culture algérienne, qui se trouve à présent en voie de disparition.

Bibliographie

1. Livres théoriques et Essais

- BUSSARD B. et Dubois H, (1906), *Leçons élémentaires de chimie de l'enseignement secondaire des jeunes filles*, Paris, Eugène Belin.
- DETIENNE Marcel (2007), *Les jardins d'Adonis*, Paris, Gallimard.
- DOUTTE Edmond (1901), *Magie & Religion dans l'Afrique du nord*, Alger, Jourdan.
- GIRARDIN Jean Pierre. (1873), *Leçon de chimie élémentaire appliquée aux arts industriels*, Paris, G. Masson.
- MAGITOT Emile (1881), *Etudes sur le tatouage*, Paris, Editions Bureaux du journal.

- MARÇAIS William et GUIGA Abderrahman, 1925, *Textes arabes de Takrouna*, Paris, Ernest Leroux.
- MAUSS Marcel, 1983, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- PALOU Jean, 2002, *La Sorcellerie*, Paris, Que sais-je ?, PUF.
- TOUALBI Radia, 1984, *Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille algérienne*, Alger, Enal.
- VALERY Paul (1961), *L'Idée fixe*, La pléiade, Œuvres II, Paris, Gallimard.

2. Sitographie :

- PLACES Louise Des, *L'identité dans la peau*, [Article en ligne], in Maze Magazine, 2016. Disponible sur le site : <https://maze.fr/2016/06/tatouages-statut-brouillon/>. Consulté le 24/07/2021 à 13:33.
- LE BRETON David, (2010), « Se reconstruire par la peau. Marques corporelles et processus initiatique » [Article en ligne], in Revue française de psychosomatique, 2010/2, N° 38, pp. 85-95. Disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychosomatique-2010-2-page-85.htm>. Consulté le 28/08/2021 à 10:51.
- DILIGENT Marie-Bernard (2001), « Arts Et Cultures Des Tatouages » [Article en ligne], p. 199. Disponible sur le site : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/33853/ANM_2001_197.pdf?sequence=1. Consulté le 30/07/2021 à 18:10.
- K. B. « Pourquoi la peau n'élimine pas les tatouages » (2018), in Science et Vie, N° 1211, août 2018, Article en ligne sur le site : <https://www.science-et-vie.com/corps-et-sante/pourquoi-la-peau-n-elimine-pas-les-tatouages-42219>. Consulté le 22/07/2021 à 15/37
- OWEN James, « Cinq faits surprenants à propos d'Ötzi, l'Homme des glaces » in National Géographique. Article en ligne sur le site : <https://www.nationalgeographic.fr/histoire/5-faits-surprenants-propos-dotzi-lhomme-des-glaces>. Consulté le 09/07/2021 à 21:54

3. Dictionnaires

- CHEBEL Malek, (1995) *Dictionnaire des symboles musulmans (Rites, mystique et civilisation)*, Paris, Albin Michel S. A.
- FERREOL Gilles, (2002) *Dictionnaire de sociologie*, 3ème édition, Paris, Amand Colin.
- Dictionnaire de l'Académie française, 1ère Editions, Tome 1, 1694, p. 21. [Article en ligne]. Disponible sur le site : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A1A0102-02>. Consulté le 17/06/2022 à 12 : 39
- Dictionnaire de l'Académie française, 8ème édition, 1935, [Article en ligne]. Disponible sur le site : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8T0231>. Consulté le 19/07/ 2021 à 22:29.
- Dictionnaire de l'Académie française, 9ème Editions, [Article en ligne]. Disponible sur le site : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A0990>. Consulté le 17/06/2022 à 13:54.

Le tatouage traditionnel dans la région de Constantine : une pratique esthétique et thérapeutique ou un usage aux pouvoirs magiques ?(Pour une approche anthropologique)
